

AVIS PUBLIC

Séance de consultation publique

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

1. Lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Grenville sur la Rouge a adopté le projet de règlement suivant :
 - Projet de règlement numéro 2026-09-900 modifiant le règlement du plan d'urbanisme RU-902-2014 et ses amendements, afin de reconnaître et encadrer les résidences de tourisme déjà présentes sur le territoire et à assurer une meilleure cohérence entre le plan d'urbanisme et la réglementation d'urbanisme municipale.
2. Une assemblée publique de consultation sera tenue le 13 octobre 2026 à compter de 18h30, pour ce projet de règlement, à l'Hôtel de Ville, situé au 88, rue des Érables, à Grenville-sur-la-Rouge. Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption seront expliqués et les personnes et organismes qui souhaitent s'exprimer à ce sujet seront entendus.
3. Le présent projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de Grenville-sur-la-Rouge.
4. Une copie de ce projet de règlement peut être consultée. Toute personne peut obtenir des informations à ce sujet en se présentant à l'Hôtel de Ville, au service du Greffe, durant les heures normales de bureau.

Donné à Grenville-sur-la-Rouge ce 15 septembre 2026



François Rioux
Directeur général et Greffier-trésorier